

# actu **vérités**

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VERNIER

## **Des zones 30 conformes à la nouvelle ordonnance**

*La commune a inscrit à son plan pluriannuel des investissements, pour 2004 et 2005, un montant global de CHF 600'000.-- pour aménager les zones à 30 km/h situées sur notre territoire. Une nouvelle ordonnance impose le fait d'indiquer et de marquer à chaque fois un portail d'entrée.*



**Notre cahier central détachable :  
toutes les activités pour les enfants et les jeunes**

Édité par l'Administration  
municipale

Comité de rédaction :

M. Georges ZUFFEREY  
M. Jean-Claude STEVAN  
Mme Annette GIRARDOT  
Mme Malory MEX  
M. Serge GUERTCHAKOFF

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22  
Fax 022 306 06 21  
e-mail: m.mex@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier  
tél. 022 306 06 06  
Fax 022 303 06 60  
Site Internet : [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

Prochain numéro:

Parution semaine du  
13 septembre 2004  
Délai rédactionnel  
23 août 2004

Journal tiré à  
16'300 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG,  
sur papier couché mat 115 gr.

## Sommaire



© LDD

P. 3

### Des zones 30 conformes

Vernier comprend actuellement 6 zones à 30. Il s'agit des secteurs Vidollets-Greube, de la rue du Village, des Avanchets, de Châtelaine-Crozet, d'Henri-Buren/Isaac-Anken et d'Aire-Sellières.



© Frank Menthfa

P. 4

### Promotions des écoles

Comme de coutume, l'année scolaire s'est terminée en beauté par la fête des Promotions et son traditionnel cortège dans la rue du Village.



© LDD

P. 10

### Inauguration du minigolf

Le 16 juillet dernier, la commune a inauguré son minigolf, installé sur le site de la piscine du Lignon.



© Yannick Bravo

P. 22

### Vie associative

Le 15 septembre, la ludothèque des Avanchets fêtera ses 25 bougies autour de la fontaine du quartier avec de nombreuses animations.



© LDD

P. 24

### Fête au Village

Le samedi 18 septembre prochain, venez participer à la fête au village animée par les diverses sociétés villageoises.



# Des zones 30 conformes à la nouvelle ordonnance

**U**ne nouvelle ordonnance sur les zones à 30 km/h est entrée en vigueur. La précédente réglementation avait entraîné des applications très différentes d'une zone 30 à une autre. Ainsi, certains quartiers sont soumis au régime 30 km/h et d'autres, semblables, au régime 50 km/h. Autre inconvénient: afin de mieux différencier les deux zones et de faire respecter les vitesses plus basses dans les zones à 30 km/h, il a fallu réaliser des mesures constructives considérables. Chaque commune doit hiérarchiser ses routes afin de différencier celles à orientation trafic de celle à intérêt local. Sur ces dernières, la priorité de droite, la présence de places de parc alternées et des marques spéciales (répétition de la marque 30 sur la chaussée, croisement réhaussé, etc.) doivent éliminer tout malentendu quant au caractère de la route.

## Six zones

A l'heure actuelle, Vernier comprend six zones à 30. Il s'agit des secteurs Vidollets-Greube, de la rue du Village, des Avanchets, de Châtelaine-Crozet, d'Henri-Buren/Isaac-Anken et d'Aïre-Sellières. A cela il faut ajouter le secteur Esplanade-Poussy où une étude est en cours dans le cadre de la modération de trafic de la route de Vernier et de la zone Henri-Golay/Concorde. Dans ce dernier périmètre, il faut se souvenir que la Ville de Genève construit une école et une crèche à deux pas de là et veut mettre son côté en zone 30. «Nous voulons saisir cette opportunité pour harmoniser nos mesures», indique la conseillère administrative Nelly Buntschu.

Pourquoi prévoir une somme de CHF 600'000.-- pour les zones 30 ? «Nos zones 30 doivent être mise en conformité avec la loi. Il manque notamment des portails d'entrée et de sortie, ainsi que divers marquages au sol», complète la magistrate en charge du dossier à la mairie. A ce propos, signalons «l'ordonnance sur les zones 30 et les zones de rencontre» du 28 septembre 2001 et plus précisément son article 5 relatif à l'aménagement de l'espace routier: «Les transitions entre le réseau routier usuel (zone à 50 km/h) et une zone à 30 doivent être facilement reconnaissables. Le début et la fin de la zone doivent être mis en évidence par un aménagement contrasté faisant l'effet d'une porte. Le caractère de zone peut être mis en évidence par des marques particulières (...) Au besoin, d'autres mesures, doivent être prises pour que la vitesse maximale prescrite soit respectée, telles que la mise en place d'éléments d'aménagement ou de modération de trafic».

## Bureau mandaté

Le bureau Urbaplan a été mandaté pour établir une proposition pour la zone des Vidollets sous forme d'autorisation de construire, qui devrait sortir d'ici à la fin de l'année pour être soumise à la commission de la sécurité, des transports et de la circulation et se réaliser au plus vite. Cela sera la première à être exécutée. L'idée est d'indiquer et marquer une sorte de portail d'entrée.

En ce qui concerne la zone existante de la rue du Village, elle devra simplement être mise en ordre avec la modé-

ration de trafic de la route de Vernier qui englobe le chemin de l'Esplanade, le chemin de l'Echarpine et le nouvel aménagement du chemin de Sales. A ce propos, signalons que dans une zone 30 l'aménagement de passages pour piétons n'est pas admis, sauf aux abords des écoles ou des homes.

## Plus délicat aux Avanchets

En ce qui concerne le quartier des Avanchets, il faut rappeler que les routes et trottoirs appartiennent à des privés. La commune, qui s'occupe de leur entretien, est en tractation pour les acquérir.

Il est prévu de réaménager les parkings, notamment en marquant des cases de stationnement là où des voitures se parquent déjà. Par contre, des lignes d'arrêt interdit seront marquées, où le parpage est vraiment gênant.

A Châtelaine, les ralentissements sont semblables à des totems avec gendarme couché à hauteur du Jardin Robinson, ce qui fait office de portail d'entrée. Aux Libellules, du fait de la proximité avec la zone industrielle, une mise en zone 30 semble difficile. Mais «nous allons essayer à nouveau, d'autant qu'un précédent existerait du côté de Carouge», observe Mme Buntschu.

Enfin, pour le Lignon, le problème vient du trafic des bus lequel empêche d'installer des gendarmes couchés, par exemple. Il n'y a donc pas de solution efficace compte tenu de la configuration de l'avenue du Lignon.

Serge Guertchakoff





# Les écoles en fête

Vendredi 25 juin dernier, plus de 1400 enfants ont participé à la fête des promotions.

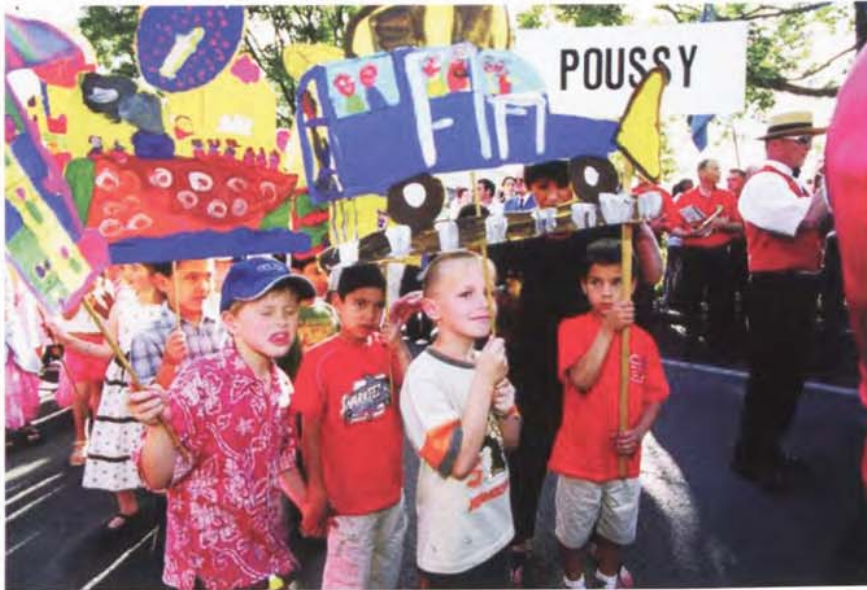
Les festivités ont débuté par le traditionnel cortège dans la rue du Village où les enfants ont défilé accompagnés de la Fanfare municipale de Vernier, la Fanfare de Sergy et les Fifres et tambours de Genève.

Parmi les décorations arborées par les enfants – drapeaux, animaux, avions et corps célestes – des ballons, qui ont donné lieu à un magnifique lâcher en fin de cortège.

Après le goûter, dont l'attraction était six mascottes en peluches géantes,







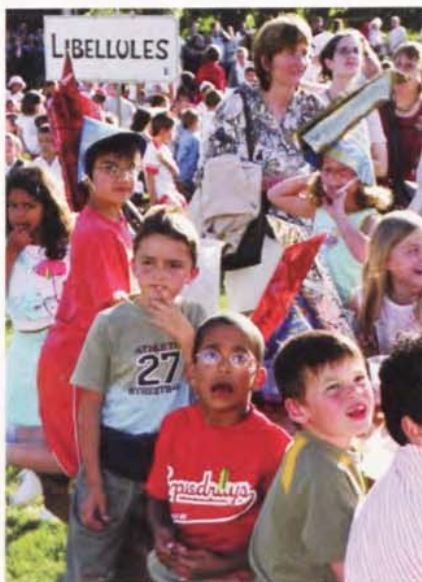
les enfants ont rejoints leurs familles pour continuer la fête.

Carroufels, château gonflable, trampoline et quads ont rapidement attiré les plus petits.

Diverses animations de rue, jongleurs, cracheurs de feu et une démonstration de rock acrobatique faisaient également partie de la soirée, animée musicalement par la Compagnie Choc Trio et l'orchestre Riverswing.

Les sociétés communales ont également participé activement à la fête en tenant la plupart des stands de boissons et restauration.

Photos © Frank Mentha







## Rectificatif

Vous avez reçu au début de l'été la plaquette d'informations communales « Vernier 2004 ».

Une erreur s'est malencontreusement glissée à la page 12 de cette brochure. En effet, le nom de Madame Andrée DALL'AGLIO, conseillère municipale membre du parti écologiste, ne figure pas dans la liste de nos élus.

Vous trouverez ci-dessous la page susmentionnée rectifiée que nous vous invitons à détacher et insérer dans la plaquette en votre possession.

## ■ Les autorités

### Le Conseil municipal

BAEHLER Georges	Radical
BECK Laurent	Radical
BENELMOUFFOK Zerrouk	Libéral
BERTSCHY Antoine	UDC
BESSON Gilbert	UDC
BLANCO Montserrat	Socialiste
BOTI KIESE Delfino	Socialiste
BUSSIEN Monique	Socialiste
CADUFF Otto	Ecologiste
CHERIX Janine	Libéral
CHIARADONNA Denis	Socialiste
CONTI Anna	Alliance de gauche
DALL'AGLIO Andrée	Ecologiste
D'AMICO Nicola	Socialiste
DUBATH Eric	Alliance de gauche
GAROFALO Romaine	Socialiste
GREINER Ernest	
HAUENSTEIN Daniel	Alliance de gauche
HERRERA Eduardo	Socialiste
JEQUIER Rémi	Libéral
KAELIN Ruth	UDC
LONGCHAMP Chantal	Alliance de gauche
MAGNIN Yves	Démocrate-chrétien
MATTENBERGER Monique	Libéral
MEYER Dominik	Radical
MISCHLER Hans-Rudolf	Alliance de gauche
MONNIER Josette	
MONOD Alexandre	UDC
MORET Roland	Socialiste
OLMO Sandrine	UDC
PEREZ-YANEZ Alberto	Socialiste
RIGHENZI-EGGENBERGER Ruth	Socialiste
ROLL Nicolas	Ecologiste
RONGET Pierre	Libéral
TERRY Pierre	Démocrate-chrétien
VERDAN Guy	Radical
VERSTEEGH Andrée	Démocrate-chrétien



AdG	=	Alliance de gauche
DC	=	Parti démocrate-chrétien
E	=	Parti écologiste
L	=	Parti libéral
R	=	Parti radical
S	=	Parti socialiste

### Locaux de vote

Vernier I (Vernier-Village)  
Ecole primaire de Vernier-Place  
Vernier II (Châtelaïne-Balexert)  
Ecole primaire de Châtelaïne  
Vernier III (Aire-Le Lignon)  
Ecole primaire d'Aire  
Vernier IV (Les Avanchets)  
Ecole d'Avanchet-Jura



## > Conseil municipal

### Prochaine séance

Mardi 7 septembre 2004 à 20h30.  
L'ordre du jour sera disponible dès le  
1er septembre sur notre site Internet :  
[www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

## Zoom sur...

### Gilbert Besson

Conseiller municipal,  
membre de l'UDC

#### Quelle est votre passion ou hobby ?

« La country musique. J'étais même le shérif des fêtes country qui se déroulaient à Dardagny voici une dizaine d'années et je suis dans une amicale de bikers, les amoureux de Harley Davidson. »

#### Quel est votre plat préféré ?

« Le papet vaudois. »

#### Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?

« J'ai énormément de souvenirs. Avec ma soeur, mon père nous mettait chaque été en pension chez des

paysans de la Broye. Nous y mangions de grandes quantités de cerises à kirsch. »

#### Décrivez un de vos rêves pour Vernier ?

« Que Vernier continue de se développer et qu'elle revienne à meilleure fortune. »

#### Quel est votre artiste musical ou groupe préféré ?

« Elvis Presley et Johnny Cash. »

#### Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

« Elvis Presley. »



© Magali GIRARDIN

Propos recueillis par S.G.



# Le respect, ça change la vie

*A la suite d'une motion demandant au Conseil administratif d'adhérer à l'association « le respect, ça change la vie », le Conseil municipal a voté le 18 mai dernier à l'unanimité cette décision.*

*Des actions, initiées par la commune de Vernier, ponctueront ainsi le temps et les lieux de notre commune : tournois, présence visuelle, forum...*

Alors ... quelle est la philosophie de la campagne « Le respect, ça change la vie »

Le respect tire son origine du latin « respectus » qui signifie : égard, considération.

Nous pouvons définir le respect sous deux aspects :

Au niveau personnel, le respect de soi-même est le sens qu'une personne a de sa propre valeur, ainsi que la manière dont elle prend soin d'elle-même et se présente à autrui.

Au niveau collectif, le respect est la base de l'estime de l'autre. Le respect, c'est valider le fait que les êtres humains s'enrichissent mutuellement, tout en acceptant les différences de chacun. La cohésion humaine et la synergie avec les autres permettent de progresser ensemble.

Le respect est une valeur, un engagement individuel et collectif, qui est promu par l'exemple. Il ne se décrète pas par la moralisation, ni en donnant des leçons. Chacune ou chacun doit montrer le chemin, en adoptant des attitudes et des comportements respectueux.

Tout ce que l'on « commet » au quotidien, de bien ou de mal, n'est pas sans effets sur les autres. Rien n'est anodin.

Le respect doit être pratiqué envers les gens, prioritairement, mais également envers l'environnement, les animaux, les biens publics et privés, les lois, etc.

Le respect est simple, praticable partout : dans la rue, dans l'entreprise, à l'école, sur les terrains de sports, dans la nature. Il est applicable dans toutes les situations de la vie.

C'est la simplicité qui en fait sa force et qui favorisera la réussite d'une telle campagne.

**Si nous avons décidé d'y adhérer, c'est également pour porter le message du respect dans toute notre commune. Soyez également acteur et faites-nous part de vos idées dans ce domaine !**

Nous serions heureux de collaborer avec vous dans ce domaine.

Le Conseil administratif

Le respect, c'est souvent des gestes simples...

Un regard bienveillant  
Un sourire  
Dire bonjour  
Remercier  
Tenir la porte à quelqu'un  
Porter les commissions d'une personne plus faible  
Aider, s'entraider  
Ecouter les autres  
Accepter les différences...

...qui changent nos vies, qui changent surtout ma vie, partant du principe que lorsque l'on pratique le « bien », on en retire un bien-être.

*« Tout homme a une prétention légitime au respect de son prochain, et réciproquement. Il est obligé lui aussi au même respect envers chacun des autres hommes. »*

Kant





## Du beach volley aux Libellules

C'est en compagnie des autorités de la commune de Vernier, de nombreux responsables de services, d'un représentant de la société Gillette et des habitantes et habitants du quartier des Libellules, que M. Thierry APOTHELOZ, Conseiller administratif, a inauguré le **premier beach volley** de la commune.

Monsieur APOTHELOZ a relevé la grande implication de tous les partenaires dans ce projet et les remercie de la rapidité avec laquelle ils ont œuvré pour que ce beach volley voie le jour cet été.

Il a également salué la participation de quelques sportifs dans ce domaine qui nous ont fait une magnifique démonstration. Il est certain que tout le monde aura à cœur de préserver ce nouveau lieu.

Né de l'idée de « Vernier plage », ce lieu simple, agrémenté d'une dizaine de chaises longues aux couleurs du tri

des déchets, d'une cabane avec quelques boissons et d'un grill géré par les habitants, fait la joie des petits comme des grands. Au moment des grandes chaleurs, un jet d'eau est également à disposition.

Géré avec l'aide des travailleurs sociaux hors murs, d'un moniteur et des habitants, cette place conviviale est très appréciée de toutes et de tous. Elle offre un petit coin de paradis durant cet été, où l'on peut se détendre après une journée de travail ou après une journée à la piscine.

Il est parfois des actions simples, relativement peu coûteuses, qui offrent une multitude d'effets positifs, surtout dans ce quartier souvent décrié.

Un bilan sera établi à l'automne et d'ores et déjà de nombreuses personnes se réjouissent de pouvoir s'y retrouver l'an prochain.

Sous l'égide de



la Commune de Vernier organise

**le 30 septembre 2004 dès 18h,**  
le premier

**MATCH DE BEACH VOLLEY  
DES ELU-E-SVERNIOLAN-NE-S**

aux Libellules (Conseillères et  
Conseillers municipaux, Conseillère  
et Conseillers administratifs).

Venez nombreuses et nombreux  
soutenir vos élu-e-s !





## Un minigolf flambant neuf

Le 16 juillet dernier, la commune a inauguré son minigolf, situé sur le site de la piscine du Lignon.

Afin de marquer dignement cet événement, une réception a été organisée en présence de nos autorités et de nombreux invités, parmi lesquels nous relèverons la présence de Monsieur André Reymond, Conseiller national.

Après les discours de circonstance de Madame Nelly Buntschu, Maire, et de Monsieur Yves Magnin, Président du Conseil municipal, ceux-ci ont procédé au cérémonial coupé du ruban.

Le premier coup de club a ensuite été donné par Mme Buntschu, marquant ainsi l'ouverture officielle des pistes.

Le lendemain, la population et les usagers de la piscine étaient invités lors d'une journée portes-ouvertes à découvrir le site en réalisant un parcours gratuit.

Situé entre le bassin couvert et la route du Bois-des-Frères, le minigolf est accessible aussi bien depuis l'intérieur de la piscine que de l'extérieur.



Les tickets d'entrée sont en vente à la caisse de la piscine, au prix de CHF 6.- pour les adultes et CHF 3.- pour les enfants.

Horaires jusqu'au 12 septembre :

Clientèle piscine	Lundi 11h – 19h45, fin des locations 18h
	Mardi-dimanche 9h30-19h45, fin des locations 18h
Clientèle hors piscine	Lundi 11h-20h30, fin des locations 19h15
	Mardi-dimanche 9h30-20h30, fin des locations 19h15

Changement d'horaires dès le 13 septembre. Consulter notre prochain journal ou se renseigner auprès du service des sports, tél. 022 306 07 70 le matin.



# Taxe professionnelle communale

## Mise à jour des contribuables

La taxe professionnelle communale est régie par la loi sur les contributions publiques (art. 301 à 318 C) ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A).

Conformément à l'article 301 LCP, sont assujetties à la taxe professionnelle communale les personnes physiques, **même non inscrites au registre du commerce**, exerçant sur le territoire de la commune de Vernier une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale ainsi que

les personnes morales qui ont une activité lucrative ou entretiennent sur la commune de Vernier un siège ou un établissement stable.

Les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons **sont également soumis à la taxe professionnelle communale.**

Tous les contribuables assujettis à la taxe professionnelle communale sont tenus selon la loi (art. 309 LCP) de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou téléphonant à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier, tél. 022 306 06 40.

Georges ZUFFEREY  
Conseiller administratif

## Récupération

### Déchets encombrants

Mardi 7 septembre 2004

### Déchets métalliques

Mercredi 8 septembre 2004

### Déchets valorisés

Dans les immeubles équipés du système de containers différenciés  
PET : lundi, mercredi, vendredi  
PAPIER : lundi, mercredi, vendredi  
VERRE : jeudi  
ORGANIQUES : mardi

### Attention :

Selon la loi en vigueur, tous les appareils électriques et électroniques tels que cuisinières, TV, ordinateurs, etc., doivent être rapportés dans les points de vente.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003, la « vignette frigo » n'existe plus. Les réfrigérateurs et congélateurs doivent désormais être rapportés dans les points de vente.



■ Renseignements :  
Centre d'entretien de Vernier,  
tél. 022 306 07 00.



# Les restaurants scolaires labellisés

## Fourchette Verte

Cà y est, les restaurants scolaires de Vernier seront labellisés Fourchette Verte dès la prochaine rentrée scolaire du 23 août 2004.

### Qu'est-ce que la Fourchette Verte ?

Il s'agit d'un label de qualité créé en 1993 par le Département de l'action sociale et de la santé dont le but vise à promouvoir une alimentation équilibrée dans un environnement sain. En outre, la Fourchette Verte s'inscrit dans le cadre de campagnes de promotion de la santé.

C'est dans ces termes et en sa qualité de commune toujours soucieuse d'une alimentation favorable au maintien d'un bon état de santé des enfants, que Vernier a souhaité obtenir ce label.

### Alimentation saine et équilibrée

L'objectif consiste à proposer des aliments assurant la couverture des apports nutritionnels conseillés et la variété est l'un des critères les plus importants de l'équilibre. Depuis peu et progressivement, notre prestataire DSR tend à parvenir à un équilibre qualitatif et quantitatif des repas consommés.

Ainsi, la seule modification que pourrait remarquer votre enfant à la rentrée scolaire concerne la quantité de viande servie. En effet et conformément aux directives du Service de santé de la jeunesse, le poids d'une pièce de viande cuite ne doit pas excéder 60 grammes pour des enfants de 8 à 12 ans et 40 grammes pour des enfants de 5 à 7 ans.

Cet aliment protéiné sera accompagné

d'un ou deux légumes (salade et/ou légumes cuits), d'un féculent (au minimum 120 à 150 grammes), de pain et d'un dessert. Au cas où votre enfant aurait un fort appétit, la deuxième assiette comportera des féculents et des légumes.

Pour ce faire, les animatrices du GIAP suivront une formation dispensée par la diététicienne du Service de Santé de la jeunesse.

### Environnement sain

Les exigences de la législation fédérale sur les denrées alimentaires doivent être respectées et concernent les cuisines et locaux de préparation et de stockage des denrées alimentaires, le matériel, l'hygiène des denrées alimentaires, les sanitaires.

Le respect de l'environnement est primordial, c'est pourquoi le tri des déchets fait également partie des critères Fourchette Verte, critère déjà appliqué par notre commune.

En outre et afin que les restaurants scolaires soient plus conviviaux, des nappes agrémenteront les tables et bien d'autres projets sont en cours.

Enfin et depuis le mois de juin dernier, les élèves des Avanchets ont pu découvrir le self-service. L'enfant devient responsable de son choix et de plus en plus autonome.

Déjà sensibilisés au tri des déchets dans les classes, ils le seront également au restaurant scolaire, par le tri alimentaire, le papier, mais également le tri des couverts.

La première expérience s'est déroulée à l'école d'Avanchet et a remporté un

très vif succès. Dès la rentrée scolaire, l'expérience sera étendue à tous les réfectoires et l'installation définitive débutera dès la nouvelle année 2005.

Bien entendu, l'aménagement sera repensé.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées et ont œuvré dans l'obtention de ce label.



*Du 22 au 26 mars 2004 les écoliers avaient pu découvrir de nouveaux goûts et nouvelles saveurs avec la cuisine asiatique. Riz cantonnais ou parfumé au jasmin, bami goreng, nems, canard et fruits exotiques étaient au menu. Le tout servi sans fourchette mais avec des baguettes !*



# Quoi de neuf à la bibliothèque ?

Durant les Jeux Olympiques, les Bibliothèques se mettent au régime Grèce



### > Entraînement mental du sportif

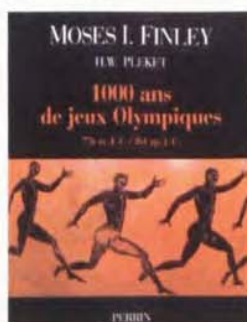
Comment éliminer les freins psychologiques pour atteindre les conditions optimales de performance



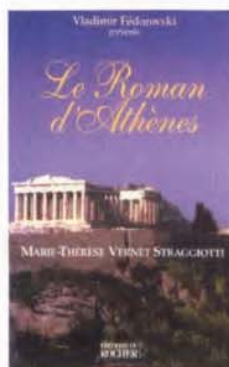
### > Les Bienfaits du régime crétois



> 1000 ans de Jeux Olympiques : 776 av. J.-C./261 ap. J.-C. de Moses I. Finley



### > Le Roman d'Athènes de Marie-Thérèse Vernet Straggiotti



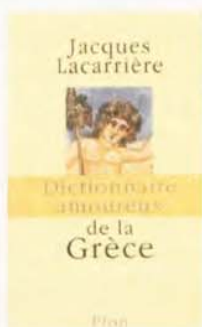
> Divers guides : Routard, Guides bleus évasions, Guide vert Michelin...

> des DVD : Karaté, Judo La Grèce (Des Trains pas comme les autres)



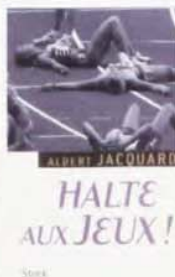
### > Dictionnaire amoureux de la Grèce de Jacques Lacarrière

Vous vous demandez ce qu'est l'asphodèle ou le zébékiko ? Réponses dans ce dictionnaire qui permet de revisiter, loin des stéréotypes, un pays riche en culture.



La politique et la démocratie sont nées à Athènes. Voici retracée ici l'histoire de la capitale grecque, de l'Antiquité à nos jours.

### > Halte aux jeux ! d'Albert Jacquard



Qu'est-ce que le sport de haut niveau ? Une entreprise d'exploitation de l'homme par l'homme, où la seule véritable règle du jeu est le profit, quel qu'en soit le coût humain.

### > Championne à Olympie de Claude Pujade-Renaud et Daniel Zimmermann (Folio junior)

Myrto, douze ans, n'a qu'un désir : participer aux Jeux Olympiques. Mais à cette époque, au VIIe siècle avant J.-C., seuls les hommes ont le droit de concourir. Elle décide alors de se faire passer pour un garçon et la voilà bientôt sur la ligne de départ des jeux d'Olympie...





# Activités aquatiques

## Ecole de natation

cours de 40 minutes, 12 leçons  
entrées comprises

### > Piscine couverte du Lignon

lundi – jeudi	16h40 - 21h00
mercredi	08h30 - 12h00
Gigogne	CHF 60.—
Enfant dès 5 ans	CHF 84.—
Adulte	CHF 120.—

### > Bassin d'Avanchet-Jura

mardi – vendredi	16h30 - 21h00
mercredi	08h30 - 16h15
Gigogne	CHF 60.—
Enfant dès 5 ans	CHF 84.—
Adulte	CHF 120.—

### > Bassin des Ranches

lundi – jeudi	16h30 - 21h00
Gigogne	CHF 60.—
Enfant dès 5 ans	CHF 84.—
Adulte	CHF 120.—

L'école de natation est réservée en priorité aux habitants de la commune. Les personnes n'habitant pas la commune peuvent s'inscrire le dernier jour des inscriptions.

## Aquagym

Cours de 35 minutes, 12 leçons  
entrées non comprises

### > Piscine couverte du Lignon

mardi – mercredi	18h30 - 19h45
vendredi	09h45 - 11h00
Adulte	CHF 108.—
AVS-AI	CHF 96.—

Les cours n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires et jours fériés.

Le paiement des cours s'effectue au comptant, lors de l'inscription.

## Inscriptions

### 1ère période du 13.09 au 10.12.04

Réinscriptions du 23.08 au 27.08.04  
Inscriptions du 30.08 au 03.09.04

### 2<sup>e</sup> période du 13.12.04 au 18.03.05

Réinscriptions du 22.11 au 26.11.04  
Inscriptions du 29.11 au 03.12.04

### 3<sup>e</sup> période du 04.04 au 30.06.05

Réinscriptions du 28.02 au 04.03.05  
Inscriptions du 07.03 au 11.03.05

Inscriptions et réinscriptions  
selon horaires suivants :

lundi	17h30-20h30
mardi au vendredi	07h30-11h45

### > Renseignements et inscriptions :

Secrétariat du Service des sports  
route du Bois-des-Frères  
1219 LE LIGNON  
tél 022 306 07 70 le matin



## Stages de plongée

Le service des sports, en collaboration avec le club subaquatique de Vernier, organise depuis plusieurs années des stages de plongée à la piscine du Lignon et sur le lac.

Cette année le stage s'est déroulé du 5 au 9 juillet et malgré la météo peu favorable, le stage a remporté un vif succès comme les années précédentes.





## **Non au démantèlement de la Poste ! Non à la privatisation des services publics !**

Lors de la séance du Conseil Municipal du 22 juin dernier, le groupe socialiste a déposé un projet de résolution condamnant LA POSTE, plus particulièrement POSTFINANCE, pour la décision d'augmenter les tarifs de gestion des comptes courants. Celle-ci pratique dorénavant, à l'instar des banques privées, un tarif préférentiel pour les plus riches sur le dos des travailleuses(-eurs) qui ont le moins d'argent sur leur compte. Cette résolution (voir ci-après) a été acceptée par toute la

gauche et 1 indépendant, soit par 18 oui (ADG-SOC-Verts, 1 Ind), et 17 non (PDC, RAD, LIB, UDC et 1 Ind). Grâce au vote d'une majorité de circonstance du Conseil municipal, le Parti Socialiste et ses partenaires de l'Alternative exigent que la Poste redevienne un service public digne de ce nom au service de toutes les travailleuses(-eurs) et qu'elle ne préterite pas les plus faibles. Un service public fort et de qualité dépend aussi des conditions des travailleuses et travailleurs qui

oeuvrent tous les jours, y compris les jours fériés et toutes les nuits pour des prestations de qualité et dont malheureusement, les conditions de travail (horaire à la hausse, salaire en baisse, stress etc) sont sacrifiées au nom de la libéralisation prochaine des services postaux. Il est encore temps de dire non à ce processus de démantèlement du service public en votant **OUI à l'INITIATIVE FEDERALE «SERVICES POSTAUX POUR TOUS» le 26 septembre prochain.**

Alors que La Poste a affiché un bénéfice de plus de 360 millions de francs en 2003, elle vient d'annoncer une augmentation des tarifs de POSTFINANCE au 1er juin 2004. Pour les mêmes prestations qu'aujourd'hui, les frais de compte s'élèveront au minimum à 36 francs par an pour les personnes ayant moins de 7500.- francs sur leur compte de chèque postal (CCP). Les ordres de paiement seront facturés 2 Frs l'unité. Pour continuer à bénéficier de la gratuité de la gestion du compte, il faudrait économiser plus de 7500 Frs sur ses comptes postaux. Contre toute logique de service public, les clients les moins riches vont donc financer la gratuité des services de POSTFINANCE pour les plus riches !

Les relevés mensuels et les avis de crédit et débit sur papier seront dorénavant payant pour tout titulaire de compte. Les personnes les plus modestes de notre population vont être une nouvelle fois sanctionnées.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier,

Déclare :

- 1) Condamner les hausses des tarifs de POSTFINANCE entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2004 ;
- 2) Inviter la Confédération, en tant que propriétaire, à refuser cette politique menée par le Conseil d'administration de La Poste qui veut faire des bénéfices sur le dos des usagers ;
- 3) Recommander au Conseil fédéral et à l'Assemblée fédérale de veiller à ce que La Poste traite de manière équitable tous les usagers faisant appel à leurs services, quel que soit le montant de leurs avoirs en compte, et de décider d'une politique forte en faveur d'un service public pour tous
- 4) Transmettre cette résolution au Conseil d'administration de La Poste, à l'Assemblée fédérale ainsi qu'au Conseil fédéral.

**Solidaires passionnément et responsables !**

**Parti Socialiste de Vernier**

Jean-Claude JAQUET – case postale 510 – 1214 Vernier

www.socialiste.ch/vernier - Email : socialistevernier@yahoo.fr - Tél. 079 780 24 70

**Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier**



# Petites annonces

## à votre service gratuitement

Par fax au 022 306 06 21,  
par tél. au 022 306 06 22 ou  
par e-mail : m.mex@vernier.ch

### A vendre

■ 1 accordéon Gallinari, 1 accordéon Horhner, 1 orgue à pédales avec percussion et batterie. Prix au plus offrant. Tél. 079 376 83 60.

### Exposition

■ Exposition de tableaux réalisés sur ordinateur par Jade Minh Nguyen à la MACAV, 48 rue du Village, Vernier, au mois de septembre 2004. Cours, démonstration.

### Garde d'enfants, ménage...

■ Cherchons gentille dame non fumeuse avec permis pour garder à notre domicile dès octobre 2004 un garçon de 8 mois + deux filles scolarisées les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 12h45 +

préparation repas de midi et un peu de ménage. Tél. 022 796 47 43.

■ Femme responsable cherche à faire heures de ménage, repassage, garde d'enfants. Quartier Avanchets/Bouchet/Gd-Saconnex. Disponible de suite. Tél. 079 894 81 31 ou 076 42 36 118.

### Recherche bénévole

■ L'association Les P'tits Bouchons recherche un **CHAUFFEUR** (Homme ou Femme) **BENEVOLE** avec si possible une voiture break ou un véhicule de livraison, pour le mois de septembre 2004

Selon les besoins : du lundi au vendredi de 9h à 12h. **Essence et petits frais pris en charge** par l'association. N'hésitez pas à nous contacter au 079 470 07 18. Le local sera fermé du 14 au 28 août 2004. Un grand merci pour votre appel et votre aide.

# Actualités Vernier

## Tarifs publicitaires

1/12 page	CHF 110.-
2/12 page	CHF 220.-
1/4 page	CHF 300.-
1/4 page couv. int.	CHF 330.-
1/3 page	CHF 400.-
1/2 page	CHF 560.-
1 page intérieure	CHF 1000.-
1 page couv. ext.	CHF 1200.-

### Nouveau à Vernier !!!

## Garage Baud

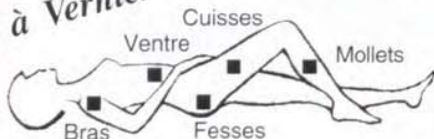
Mécanique & Electricité-autos

Antipollution essence	59.-
Antipollution diesel	98.-
Service intermédiaire dès	159.-
Préparation & présentation de votre véhicule à l'expertise	249.-

Tél. 022 341 42 62

Rte du Nant d'Avril 12 1214 Vernier

à Vernier



## Institut Phyto-Lyne

Si vous souhaitez amincir vos jambes, bras, estomac, hanches, ventre, fesses.

Institut Phyto-Lyne vous propose son programme personnalisé.  
1ère séance gratuite

Av. Louis-Pictet 10b - 3<sup>e</sup> - 1214 Vernier  
Tél. 022 341 04 61



Givaudan Suisse SA 5 chemin de la Parfumerie • 1214 Vernier  
Tel: 022 780 9111 • Fax: 022 780 9150 • www.givaudan.com

**Plutôt que des somnifères,  
prenez nos fenêtres  
antibruit.**

Nous améliorons la qualité de votre vie.

Vous laisserez le bruit à l'extérieur et votre intérieur n'en sera que plus agréable.

Votre spécialiste:

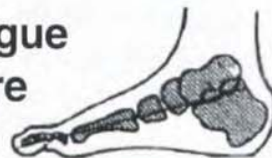


**Robert Vuillaume SA**  
Menuiserie - Charpente  
4, ch. des Eglantines  
1219 Genève-Châtelaine  
Tél. 022 796 94 50

Toujours des idées d'avance.

**EgoKiefer**  
Fenêtres et portes

## Podologue Pédicure



**Lara Branchetti**

7, ch. des Coquelicots  
1214 Vernier  
022 341 01 00  
076 527 34 55

Soins pédicureaux  
Semelles orthopédiques  
Réflexologie, Reiki, agréée ASCA



# Connaissez-vous la Funfare ?

Créée au cours de l'année 2000, la Funfare constitue le prolongement naturel de l'Ecole de Musique de Vernier. Placée sous la direction de Michèle Lubicz-Davet, elle est ouverte aux élèves de l'Ecole de Musique de Vernier dès leur deuxième année de pratique.

La vocation première de la Funfare est d'apporter aux élèves de l'Ecole de Musique de Vernier une formation musicale d'ensemble. C'est un groupe de transition dans lequel les élèves évoluent pour une durée de 2 à 5 ans, voire plus s'ils le désirent. Il n'y a en effet pas de limite d'âge imposée !

La Funfare représente un excellent tremplin pour tous les jeunes qui souhaitent rejoindre la Fanfare Municipale de Vernier (ou toute autre formation musicale de leur choix, par exemple l'orchestre du cycle).

Avoir du plaisir à jouer au sein d'un groupe, telle est la principale motivation des élèves qui décident de rejoindre la Funfare. Trois raisons expliquent l'attrait des jeunes pour cette sympathique formation :

- La possibilité de choisir les morceaux qui correspondent à leurs goûts, parmi un large répertoire de styles: américain, swing, musiques de films, musiques actuelles, sans oublier Britney Spears !
- La Funfare permet de jouer avec tous les instruments de la Fanfare Municipale de Vernier.
- Enfin et surtout, on retrouve à la Funfare l'esprit de camaraderie, une très bonne ambiance et, disons-le, un encadrement de qualité!

Afin de favoriser une meilleure écoute



entre les élèves, Michèle Lubicz-Davet privilégie le travail en petits groupes. Des répétitions partielles sont également organisées au cours d'une même séance. Le respect de l'autre, le travail d'équipe dans une bonne ambiance sont la règle.

Pour assurer une diffusion la plus large possible et prendre une part active à la vie culturelle de la cité, les élèves se produisent en public dans le cadre de concerts et de manifestations diverses :

- la Funfare participe, en première partie, à tous les concerts de la Fanfare Municipale de Vernier : Concert-apéritif, concert annuel, fête de la musique ...
- la Funfare est de plus en plus sollicitée pour animer fêtes et kermesses du canton (Châtelaine, Onex, Beau-séjour...).

Bien entendu, toute nouvelle demande de concert sera la bienvenue ! A noter que chaque élève arbore un T-shirt et un sweat-shirt portant le logo Funfare à tous les concerts publics.

Les projets de la Funfare ne manquent pas, en particulier dans le domaine pédagogique. Dans le but de faciliter la

progression des jeunes, Michèle Lubicz-Davet prévoit d'organiser l'enregistrement audio et vidéo des élèves au cours de certaines répétitions.

En résumé, la Funfare est un lieu d'apprentissage et de pratique musicale privilégié, donnant à nos jeunes musiciens la possibilité :

- de tenir une partie d'un ensemble ;
- de découvrir un large répertoire ;
- de créer des liens avec les élèves pratiquant d'autres instruments.

Enfin, pour reprendre l'expression favorite de sa directrice, « *La Funfare, c'est jamais triste !* »

Daniel Ducret

Fanfare Municipale de Vernier  
Commission Relations Publiques

**Répétitions :** Le mardi de 17h30 à 19h00 au local de la Fanfare Municipale de Vernier, Centre des Tattes, Chemin de Poussy.

### Instruments enseignés :

Flûte traversière, Picolo, Cornet à piston, Baryton, Saxophone (alto, ténor, soprano), Clarinette, Piano, Batterie.

**Les inscriptions** sont ouvertes toute l'année, à tous les élèves de l'Ecole de Musique de Vernier, dès leur 2e année.

### Renseignements :

Madame Michèle Lubicz-Davet  
Téléphone : 022 792 54 79  
Site web : [www.fanfare-vernier.ch](http://www.fanfare-vernier.ch)



## Echo des clubs d'aînés

### La descente du Rhône en « Mouette »

En ce mercredi 16 juin, la matinée radieuse fut propice à l'excursion organisée pour la première fois, à l'intention des cinq clubs de la commune. Ils furent nombreux à répondre à l'appel, réunissant 86 participants, dont 5 invités et 1 enfant, et il a donc fallu deux cars pour les récolter devant les locaux des clubs pour les acheminer au quai des Moulins, en l'île.

A 10h précises, l'embarquement eu lieu sans anicroches et la grande « Mouette » put se laisser glisser au fil de l'eau pour, tout d'abord, franchir le barrage du Seujet, modèle de technicité, puis se libérer dans le Rhône. Les commentaires avisés du pilote contribuèrent grandement à l'émerveillement des passagers sous les yeux desquels se déroulèrent tant de beaux arbres abritant une faune volatile diverse et nombreuse. Parfois aussi, une échappée sur les villages plantés au-delà des falaises.

Vers 11h30, ce fut le débarquement à Verbois où l'on reprit les deux cars pour nous acheminer à l'Auberge communale de Satigny (anciennement auberge du stand) pour le repas de midi. Bien qu'il y ait eu quelques

« chameillements » pour les places à table (comme d'habitude !) tout le monde parvint à se caser pour déguster le menu, dans la bonne humeur et les discussions animées. L'on eut, avec plaisir, la visite de Monsieur Thierry Apothéloz, conseiller administratif, venu nous apporter le message de nos autorités et partager notre agape.

Puis, comme tout a une fin, en milieu d'après-midi, les cars se remplirent pour le retour, déposant les partici-

pants aux lieux de rendez-vous du matin de chacun des cinq clubs.

Reste à croire que tous remporteront un excellent souvenir de cette belle journée (à coût modique !), en espérant que l'on récidive l'an prochain, pourquoi pas ?

Le moussaillon de service.

*PS : Prochain rendez-vous des cinq clubs à la broche au CAD le mardi 21 septembre.*



#### ■ Club des aînés d'Avanchet

Direction collégiale  
Rue du Grand-Bay 21  
1220 Avanchet  
Corresp. : C.P. 141  
1211 Genève 28  
Tél. 022 796 19 98  
Ouverture le mardi  
de 14h à 17h30.

#### ■ Club des aînés de Châtelaine-Balexert

Mme Yvonne Tornare  
Av. de Crozet 39  
1219 Châtelaine  
Tél. 078 831 50 40  
Ouverture les mardi,  
mercredi et jeudi  
de 14h30 à 17h30.

#### ■ Club des aînés des Libellules

Mme Jacqueline Julien  
Ch. de l'Usine-à-Gaz 10  
1219 Le Lignon  
Tél. 022 797 13 97  
Ouverture les lundi,  
mardi et jeudi de 14h  
à 17h30.

#### ■ Club des aînés du Lignon

Direction collégiale  
Av. du Lignon 50-53  
1219 Le Lignon  
Tél. 079 767 41 21  
Ouverture les mardi,  
mercredi et vendredi de  
14h à 17h, animation  
principale le mercredi.

#### ■ Club des aînés de Vernier-Village

M. Isaac Nicolier  
Ch. de Champ-Claude 6  
1214 Vernier  
Tél. 022 341 03 48  
Réunions les mercredi  
et vendredi de 13h30  
à 17h.



## Belle journée pour le tournoi de pétanque

C'est sous un soleil radieux qu'en ce mercredi 9 juin s'est déroulé le concours de pétanque des aînés de la

commune de Vernier, organisé par l'Amicale de pétanque de Balexert avec la complicité du club des aînés

de Châtelaine-Balexert, ceci sur les terrains de l'école de Balexert.

24 personnes ont participé à ce concours en 2 groupes de 4 triplettes formées par tirage au sort. L'équipe gagnante était formée de M. Chiacciari, Mme Toffolon et M. Germanier.

Tout s'est déroulé dans une ambiance formidable, aussi bonne que le temps fut beau !

Seul point noir, des absents non excusés et le peu de participation.

A l'année prochaine avec plus de participants, selon nos désirs.

Michel Blanchard



## L'agenda des aînés

■ Invitation à tous les aînés domiciliés sur la commune à venir passer un après-midi récréatif autour de la traditionnelle «**Tarte aux pruneaux**», le samedi **11 septembre 2004 dès 15 heures** à la salle des restaurants scolaires du Lignon (sous la salle des Fêtes). N'hésitez pas, venez nombreux !

Horaires du bus mis à disposition :

- > 14h15 à Vernier, devant l'école des Ranches - départ
- > 14h25 aux Avanchets, arrêt du bus TPG, giratoire du Grand-Bay
- > 14h30 à l'avenue de Crozet, devant le club des aînés de Châtelaine-Balexert
- > 14h40 route de l'Usine-à-Gaz, de-

vant le local des aînés des Libellules. Possibilité de réserver auprès du service social, tél. 022 306 06 70.

Si une personne handicapée a besoin d'un transport approprié, il faut en faire la demande auprès du Service social communal, tél. 306 06 70, avant le 9 septembre .

■ **Café-croissant le jeudi 16 septembre de 9h à 10h30 au local du club des aînés de Vernier**, organisé par le CAD et la commune, ouvert à tous les retraités de Vernier-Village et des alentours. Des professionnelles travaillant pour la FSASD et rattachées au Centre d'action sociale et de santé de Châte-

laine viendront vous présenter les prestations à disposition des aînés et répondre à vos questions.

■ **Balade pédestre aux environs du C.E.R.N.**, le long du chemin des Bornes, organisée par le club de Châtelaine-Balexert, ouvert à tous les retraités de la commune.

Rendez-vous le **lundi 6 septembre à 14h30** devant le club de Châtelaine-Balexert, retour par Meyrin.

Annulé en cas de mauvais temps.

Pour tout renseignement :

Mme Fromaigeat, tél. 022 792 60 23

M. Budry, tél. 022 797 21 37

M. Beausire, tél. 022 796 84 79



# Devenez **sociétaire Raiffeisen** et profitez d'avantages exclusifs.



- ▶ Taux d'intérêt préférentiel sur l'épargne
- ▶ Compte privé **sans frais** !
- ▶ Carte de crédit et Maestro **gratuite la 1<sup>ère</sup> année**
- ▶ Accès gratuit à plus de 300 musées en Suisse

## Banque Raiffeisen Genève Ouest

### Agence de Vernier

Chemin Champ-Claude 1

Tél. 022 930 91 91



## Ecole BER Genève

**Nouveau:** 6<sup>e</sup> spécialisée  
Classes du CYCLE et  
10<sup>e</sup> degré préprofessionnel  
*paramédical* ou en  
*économie*

Cours d'appui  
Français pour étrangers  
Secrétariat *médical*

A votre service  
depuis 1952

Centre ville  
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg



Expert en assurance

Bâloise assurances  
Agence Générale  
Genève Rive-Droite  
Rue de Lyon 87  
1203 Genève

## Armando Amore Votre assureur toutes branches à Vernier

- Assurances de choses et de personnes
- Prévoyance bancaire et assurances
- Analyse de portefeuille, PME et particuliers
- Planifications financière et hypothécaire

Téléphone 022 949 01 37

Mobile 079 200 70 51

E-mail [armando.amore@baloise.ch](mailto:armando.amore@baloise.ch)

## G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

## G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste

Aménagements extérieurs

Entretien

Clôtures - Piscines



Ch. des Vidollets 41 - 1214 Vernier

Tél. 022 341 18 56 - Fax 022 341 23 21



## Venez échanger au Troctout Vernier

Il vous faut un coup de main, un dépannage, une prestation particulière et ponctuelle ?

Vous savez par contre coudre, travailler sur un ordinateur, faire de la correspondance, parler une langue étrangère, faire du ménage, du jardinage, de la maçonnerie, de la pose électrique, cuisiner...

Vous avez du temps pour de l'accompagnement de personnes...

Vous avez un objet à échanger ?

Pas d'échanges d'argent mais des échanges de service.

Alors venez à notre bourse d'échanges tous les premiers lundis du mois de

18h à 20h au « Carnotzet », chemin de Sales 3, à Vernier, sur l'esplanade de l'église protestante.

**Prochaines rencontres :**  
**lundi 6 septembre et lundi 11 octobre.**

Le comité Troctout  
Chemin de Bel-Ebat 5  
1214 Vernier

## L'agenda de l'Avenir

### Agenda

> Dimanche 5 septembre 2004  
Concerts de l'Avenir, Moudon  
Festival de Musique populaire

> Dimanche 7 novembre 2004  
Concert de l'Avenir - kermesse de Meyrin – Forum

> Mercredi 10 novembre 04  
Audition, Maison Chauvet-Lullin à 19h

> Samedi 11 décembre 04  
Concert de Noël des élèves et professeurs au temple protestant de Vernier à 17h

### L'école de musique

- > 5 professeurs, enseignant à Vernier, Châtelaine, Meyrin
- > Age : de 6 ans à ...99 ans !
- > Types d'instruments : chromatiques, à basses standards ou barytons
- > Examens annuels, auditions, concerts
- > 4 orchestres de différents niveaux

- > 34 leçons par année
- > CHF 90.- par mensualité (10 mensualités par année)
- > Taxe d'inscription : CHF 50.-.

INSCRIPTIONS : TOUTE L'ANNEE  
**Attention :** Il ne reste plus que quelques places à Vernier-Village...  
**Possibilité d'ouverture d'une classe au Lignon :** si vous êtes intéressés à prendre des cours au Lignon, contactez-nous : tél. 022 782 05 89

### Présidence, direction école

Sylvie BOSSI-PAHUD  
tél. 022 782 05 89  
sbophd@bluewin.ch

### Direction des orchestres

Daniel CLOUX  
tél. 021 825 40 09 ou  
tél. 078 744 50 71  
www.baiana-split.ch

## Bouger à tout âge

A tous ceux et celles qui ont envie de « bouger » nous proposons plus de 150 cours adaptés à tous et répartis dans tout le canton et sur votre commune.

Nous offrons des cours de gymnastique tonique, de gymnastique active de bien-être, de gymnastique mobilité et plaisir, de walking, de gymnastique douce dans l'eau, de gymnastique mieux-être du dos, de danse folklorique et des « Ateliers Equilibre ».

N'hésitez plus, venez nous rejoindre dans l'un ou l'autre cours et découvrir ou redécouvrir le plaisir et les bienfaits du mouvement !

Les cours reprennent la semaine du 13 septembre 2004.

Renseignements :  
**Gymnastique Seniors Genève**  
tél. 022 345 06 77 de 8h à 11h30,  
fax 022 345 04 72,  
courriel [gsg@bluewin.ch](mailto:gsg@bluewin.ch)



# La ludothèque des Avanchets

## fête son quart de siècle le 15 septembre



© Yannick Bravo

Un heureux hasard vieux de vingt-cinq ans est à l'origine de la ludothèque des Avanchets. « Je suis tombée sur un livre parlant d'un tel local. J'ai trouvé l'idée excellente. Dans ma famille, nous aimions tous jouer. J'ai voulu transmettre cette passion. » Nous sommes en 1979, et Sonja Teuscher, secondée par quatre amies, fonde cette « bibliothèque de jouets ». A Genève, seules les communes d'Onex et Thônex possèdent la leur. En 2004, le canton en compte une trentaine. Au cœur du centre commercial de la cité verniolane, la création de la Bernoise d'origine accueille toujours une clientèle fournie. **Elle fêtera en grande pompe son quart de siècle le 15 septembre, autour de la fontaine du quartier.**

**De nombreux jeux animeront l'anniversaire, s'étirant de 14h00 à 17h30.**

Les « ludothécaires », dont l'inusable Sonja Teuscher, ont loué un château gonflable, réquisitionné les services d'un clown et confectionné un goûter. Enfin, un troc aux jouets sera organisé.

Cette dernière activité symbolise la philosophie de l'institution. C'est dépitée que Sonja Teuscher évoque « tous ces jeux s'accumulant dans les appartements et que personne ne touche.

Parfois, des mères me disent: « mon enfant a tout ce qu'il faut chez lui ». Mais ici, il peut choisir, rien n'est imposé par une grand-mère ou une tante. » Le troc arrache les jouets à l'oubli, permet à chacun de trouver son bonheur. Comme la ludothèque, dont la fondatrice loue la fonction pédagogique. « Emprunter et rendre, apprendre le partage, tout cela est très sain. »

« Une ludothèque permet avant tout de tester des jeux, d'éviter que des enfants en reçoivent puis les abandonnent », complète Maria Bravo, l'actuelle présidente. L'inscription coûte 20 francs par année et par famille. Chaque emprunt revient à un franc. Si le prix est bas, le choix est étendu. Cette année, 670 jeux garnissent les rayonnages de la salle jouxtant la brasserie du centre commercial. Jeux de société, de construction, de réflexion ou de rôle, chacun, jeune ou vieux, peut y trouver son compte.

Aujourd'hui, pourtant, seuls les enfants fréquentent le local envahi de boîtes multicolores. « A l'époque, beaucoup de parents se rendaient à la ludothèque, se rappelle Sonja Teuscher. Ils questionnaient: « à quoi peut-on jouer avec nos enfants? » Aujourd'hui, ils ont d'autres préoccupations. »

Maria Bravo, elle aussi, note une évolution des comportements. Elle n'est là que depuis sept ans, mais constate que « les jeux classiques ne sortent presque plus. Dorénavant, les jeux *game boy* (console vidéo portable) sont les plus prisés. De manière générale, ceux auxquels les enfants peuvent jouer seuls et qui demandent peu de patience rencontrent le plus de succès. » Finalement, elle énonce un principe fort simple. « Si j'ouvre un jeu

avec un enfant, il a de fortes chances d'être emprunté. » La désertion des adultes pousse les marmots dans les loisirs solitaires ou d'accès immédiat.

Les grands-parents, un temps sollicités, n'ont pas mordu à l'hameçon. « Nous leur avons proposé de nous visiter, afin qu'ils renouvellent les jeux de leurs petits-enfants. » L'initiative a rencontré peu de succès. De même que l'invitation des résidents du home pour personnes âgées.

La ludothèque des Avanchets se concentre donc sur les enfants. Cette année, 141 d'entre eux, provenant de 43 familles différentes, l'ont régulièrement pillée. Chaque jour, une dizaine de jeux désertent les rayons.

Les portes de cette caverne d'Ali Baba s'ouvriront à nouveau le 13 septembre, pour la 26<sup>e</sup> année d'affilée. A l'exception des périodes de vacances scolaires, la ludothèque accueillera ses membres les lundis et jeudis entre 16h00 et 18h00, ainsi que les mercredis de 10h00 à midi. Le stock de jeux aura été en partie renouvelé. « Chaque année, nous en achetons de nouveaux à hauteur d'environ 5000 francs. Il s'agit de coller aux modes, explique Maria Bravo. Ceux qui ne sortent plus de la ludothèque depuis longtemps, nous les vendons quelques francs ou les distribuons à des œuvres. »

Le 15 septembre, autour de la Fontaine des Avanchets, les huit « ludothécaires » espèrent accueillir un maximum d'habitants. Jeunes et moins jeunes. Car, elles l'assurent, jouer est l'affaire de tout le monde.

Jérôme Faas



## En septembre à l'Alibi

### Pour les 10-15 ans

> LUNDI 30 Août réouverture de l'Alibi à 16h

> TOUS les mercredis ouverture de 10h à 18h avec repas à midi

> VENDREDI 3 septembre, repas au local d'accueil du Cycle du Renard.

> JEUDI 9 septembre fermé

> VENDREDI 17 septembre, repas au local d'accueil du Cycle du Renard.

> SAMEDI 18 septembre Fête au Village (de 10h à 17h à la rue du Village)

> VENDREDI 24 septembre, repas ouverts à toute la population. Ces repas ont lieu en collaboration avec l'ABARC, au BARAC, petite maison de bois située à la Via de Coisson, au centre du village. Inscription conseillée.

### Petit rappel de nos horaires

Du lundi au vendredi de 16h à 18h

Le mercredi de 10h à 18h  
accueil libre avec repas

#### Contact et Info :

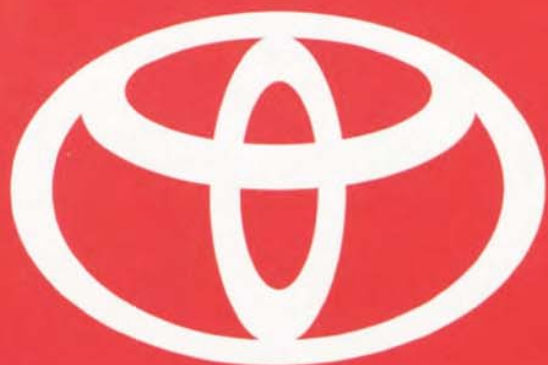
tél. 022 341 04 08 ou  
mq.vernier@fase.ch

## Don du sang

Les samaritains de la commune de Vernier organisent un don du sang le

**mercredi 25 août 2004  
de 15h00 à 19h30**

à la salle communale d'Aire  
(Ch. Grand-Champ 11)



# TOYOTA

 Maintenant au ...

## Garage du Lignon

*Dreams unlimited*

Emil Frey SA Genève  
Route du Bois des Frères 46  
1219 Le Lignon

Tél. 022 979 15 15  
chrysler.geneve@emilfrey.ch  
www.emil-frey.ch



Votre partenaire leasing

**MultiLeaseSA**  
www.multilease.ch



Les Associations de Vernier-Village  
proposent une

# Fête au Village



Le samedi 18 septembre 2004  
de 10h à 17h à la rue du Village

Crêpes, spécialités d'ailleurs, jambon à l'os, pâtisseries, buvette...

Carrousel, poneys, maquillage,  
stand itinérant pédibus, bricolages...

Animations par les sociétés du Village

Contact pour info :  
Maison du quartier de Vernier-Village, tél. 022 341 04 08